A L'ATTENTION DES PERSONNES DE CONTACTS DES POUVOIRS ORGANISATEURS ET DES ACCUEILLANT.E.S D'ENFANTS INDEPENDANT.E.S

Concerne : suivi des décisions du Conseil National de Sécurité (CNS).

Bonjour,

Le plan de déconfinement de la population a été annoncé hier soir par le Conseil National de Sécurité.

Ce plan, qui est toujours à mettre au conditionnel en fonction de l'évolution sanitaire notamment, propose une approche par phases avec des étapes au 4, 11 et 18 mai. Pour les milieux d'accueil, cela aura notamment pour effet un accroissement du nombre d'enfants à accueillir par rapport à la situation actuelle.

Vous êtes nombreux à avoir déjà soulevé un certain nombre de questions à ce sujet ces derniers jours. Comme annoncé dans sa communication du 23 avril, la Ministre de l'Enfance a réuni ce jour les acteurs du secteur (fédérations, syndicats, représentants des familles, ONE) pour un échange au sujet du suivi des décisions du CNS.

Une communication qui abordera notamment les aspects santé, psychopédagogique et organisationnel, vous sera adressée la semaine prochaine. Celle-ci prendra en compte les points d'attention soulevés en la matière par les représentants du secteur au cours de la réunion de ce jour.

La gestion de l'épidémie de COVID-19 entame une nouvelle étape qui, comme celle du confinement, pose beaucoup de questions inédites, soulève des craintes et des incertitudes mais aussi l'espoir d'entamer la route vers une sortie de crise. Cela impliquera encore des efforts et de la créativité pour trouver des solutions afin de poursuivre, redémarrer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles.

Bien à vous,



Eddy GILSON Département Accueil Responsable Direction Appui & Conseil